

# SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
du bassin de la Vienne

## EDIT'EAU



L'année 2022 correspond au début de la 2<sup>nd</sup>e révision du SAGE Vienne. Cette démarche résulte d'une volonté de la CLE qui a pour ambition de donner un souffle nouveau au schéma. Il s'agit également de procéder à une actualisation du contenu du SAGE pour disposer d'un outil en cohérence avec l'évolution des enjeux. L'adaptation au changement climatique sera le fil conducteur de cette révision. Dans ce contexte, une méthode novatrice a été adoptée par la CLE, laissant une large place aux échanges avec les usagers et les professionnels des secteurs ciblés dans le cadre d'ateliers thématiques. Des représentants de la société civile seront également associés aux réflexions. La mobilisation lors de l'atelier eau et forêt du 16 juin traduit la forte attente des acteurs du territoire pour trouver collectivement les solutions les plus adaptées pour la gestion de l'eau.

Nous constatons tous l'actuel déficit en eau et les canicules précoces qui nous rappellent que l'année 2021, exceptionnellement humide, reste une exception et que les sécheresses sont et seront de plus en plus fréquentes et intenses. Cette évolution rend indispensable l'adaptation de nos pratiques et le partage de la ressource, même sur des territoires qui paraissent jusqu'alors préservés des problématiques quantitatives. En réponse à ces enjeux, le territoire du SAGE va pouvoir bénéficier dès 2022 du lancement d'une étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, l'étude sur l'adaptation au changement climatique (LIFE Eau et Climat) portée par l'EPTB Vienne et présentée lors d'un séminaire le 21 juin, dote le territoire d'une approche prospective utile pour la prise de décisions des acteurs locaux, notamment en matière d'aménagement de l'espace.

Je suis persuadé que l'ensemble de ce travail permettra à la CLE de progresser dans la prise en compte des effets du dérèglement climatique et que des solutions seront trouvées collectivement pour améliorer la résilience de notre territoire.

Le Président de la CLE du SAGE Vienne

Benoît SAVY

## Lettre d'info n°19 du SAGE Vienne

JUILLET 2022

**Le SAGE Vienne en révision**

**La prévention et la gestion des inondations  
sur le territoire « Vienne-Clain »**

**Etude de l'influence du changement  
climatique sur les ressources en eau  
sur le bassin de la Vienne**



*Crue de la Vienne à Chatellerault  
en 1993*

*Franck Bastard - NR Centre Presse*



*Cours d'eau en écoulement faible*

# Le SAGE VIENNE ENGAGE SA DEUXIÈME RÉVISION

Une démarche de révision du SAGE Vienne engagée fin 2021 a été validée par la CLE du 26 janvier 2022 avec pour objectif l'approbation du SAGE révisé fin 2026.

## Pourquoi réviser le SAGE Vienne ?

Le premier SAGE Vienne, approuvé en 2006, a permis de prendre la mesure des altérations affectant le bassin de la Vienne et de construire une stratégie partagée de la gestion de l'eau. Le SAGE Vienne révisé et approuvé en mars 2013 a bénéficié d'une connaissance enrichie des problématiques et de l'expérience acquise par la CLE. Il affiche une ambition renforcée par rapport au schéma originel.

Après 9 années de mise en œuvre du SAGE révisé, plus de 85 % des dispositions inscrites dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Cependant, depuis 2013, **l'évolution des enjeux est perceptible** notamment ces dernières années avec l'impact des effets du changement climatique sur la ressource en eau. La participation depuis 2020 de l'EPTB Vienne à un projet européen LIFE Eau et Climat a permis d'approfondir les connaissances sur ce sujet central pour la gestion de l'eau. Engager une révision du SAGE Vienne constitue une opportunité pour **réaliser un bilan de la mise en œuvre du SAGE, pour mettre à jour l'état des lieux du territoire et pour mesurer les évolutions du territoire**. Une révision permet également, lorsque cela s'avère nécessaire, d'**apporter des ajustements sur des thématiques déjà traitées** dans le SAGE afin de faciliter son application. En outre, au cours du processus de révision, le contenu du SAGE sera mis en compatibilité avec le nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne 2022-2027. Le processus de révision ne revêt pas un caractère obligatoire, cependant l'EPTB Vienne, structure porteuse du SAGE Vienne, soutient une démarche volontariste afin de confirmer le caractère précurseur du SAGE Vienne sur le territoire français.

## Un mode opératoire adapté :

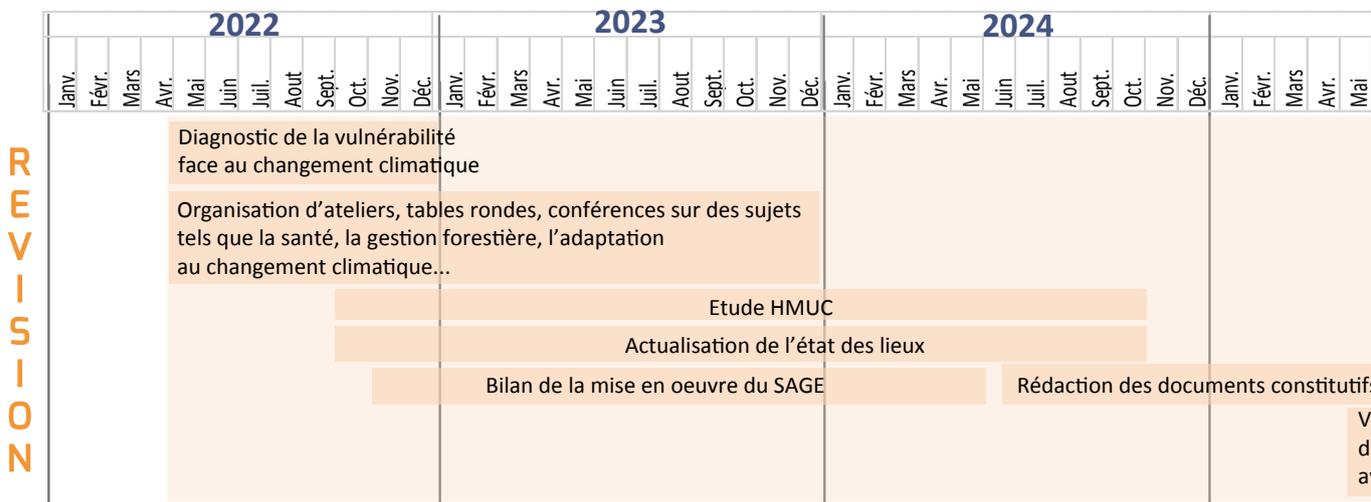
La révision du SAGE se déroulera selon différentes étapes :

- Une actualisation de l'état des lieux et un bilan de la mise en œuvre du SAGE afin d'établir un diagnostic ;
- La définition d'une stratégie actant les orientations du territoire définie par la CLE ;
- La réalisation d'une étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC) afin d'actualiser, d'étendre et de compléter l'étude « quantité » de 2012 et de mettre en application les volumes prélevables ;
- Un travail spécifique sur la vulnérabilité du territoire et des usages face au changement climatique afin d'intégrer cet enjeu au futur SAGE ;
- La rédaction du SAGE actualisé et des documents associés ;
- Une phase de consultation des différents services et du public ;
- La validation du SAGE avec l'adoption en CLE puis l'approbation préfectorale.

## Une démarche participative

### > Mobiliser davantage les membres de la CLE

Le SAGE étant un **outil de planification de la gestion de l'eau**, certains membres de la CLE peuvent ressentir un éloignement entre le fonctionnement de la CLE et la mise en œuvre opérationnelle des dispositions du SAGE. Afin de retrouver un lien avec les actions réalisées sur le territoire, il est proposé de **traiter de sujets majeurs et concrets lors d'événements qui pourront prendre la forme de conférences, d'ateliers, de tables rondes éventuellement couplés à des visites terrain**. Trois thématiques à approfondir ont d'ores et déjà été identifiées : **la gestion sylvicole (voir encadré), la santé et la vulnérabilité face au changement climatique**. Ces événements pourront être ouverts aux membres de la CLE mais également aux élus des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) en charge de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ainsi qu'aux techniciens et acteurs du territoire travaillant sur le sujet traité.



## > Impliquer des citoyens

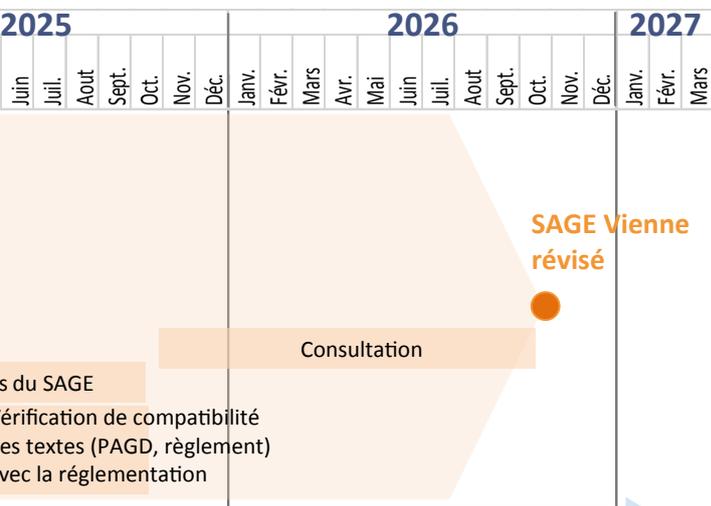
Aussi, il apparaît intéressant d'associer à titre consultatif des citoyens aux travaux de la CLE afin d'enrichir les débats avec l'apport de points de vue complémentaires sur la gestion de l'eau au niveau local. La diversité des contributions des citoyens peut ouvrir les échanges et la réflexion et apporter des idées innovantes en complément de l'expertise des acteurs classiques de la gestion de l'eau. Dans ce cadre, il est prévu d'associer un groupe de citoyens.

### Atelier d'échanges : eau et forêt

L'EPTB Vienne, en collaboration avec et le PNR Millevaches en Limousin, a réuni le 16 juin 2022 à Nedde, les acteurs de l'eau et de la forêt afin de rechercher des pratiques d'exploitations des forêts respectueuses des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Cette journée a réuni une cinquantaine de participants. Les propositions de pratiques issues de ces échanges serviront à alimenter les réflexions de la CLE lors de la révision du SAGE Vienne.



Atelier eau et forêt



## ÉTUDE DE L'INFLUENCE DU CHANGE

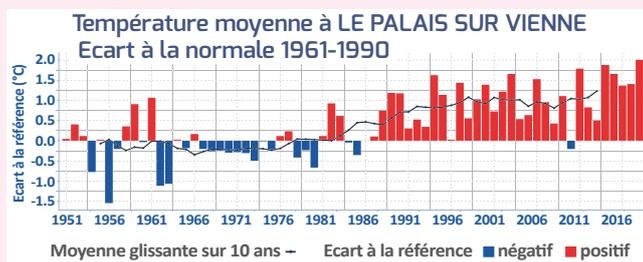
Le projet LIFE Eau & Climat, orchestré par l'Office International de l'Eau (OiEau), a été lancé en 2020, afin d'évaluer les effets du changement climatique, de les prendre en compte dans leur planification et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation. Ce projet, d'une durée de 4 ans, réunit 14 partenaires locaux

Les évolutions mises en exergue par l'étude sont :

### Evolution entre 1960 et 2020

#### > Augmentation des températures moyennes

Les températures moyennes ont augmenté depuis les années 1960 par exemple : + 1,86°C à la station du Palais/Vienne. Une évolution analogue est constatée sur les autres stations météorologiques du bassin de la Vienne.



#### > L'évapotranspiration\* est en hausse sur le bassin

Cette augmentation de température a des répercussions sur l'ETP\* qui a augmenté d'environ 20% sur les 30 dernières années soit 170 mm supplémentaires.

\* C'est l'eau transpirée par le couvert végétal et évaporée au niveau des sols.

#### > Précipitations stables ces dernières décennies

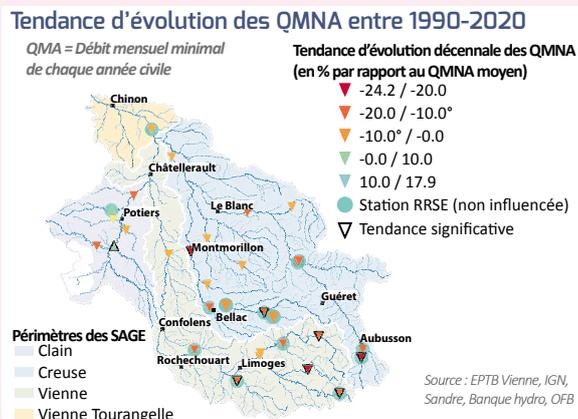
Mais les pluies utiles qui permettent la recharge des nappes et l'alimentation des cours d'eau sont en baisse.

#### > Des étiages\* plus sévères

Les débits d'étiage présentent de fortes baisses jusqu'à -20 à -25% sur les 30 dernières années.

La tendance sur les débits moyens également en baisse est moins marquée.

\* le plus bas niveau des eaux - QMNA (période estivale)



#### > Des niveaux de nappe en baisse également

Les niveaux piézométriques présentent une tendance à la baisse de 10 à 20 cm sur les piézomètres suivis depuis les 20 dernières années.

# CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RESSOURCES EN EAU SUR LE BASSIN DE LA VIENNE

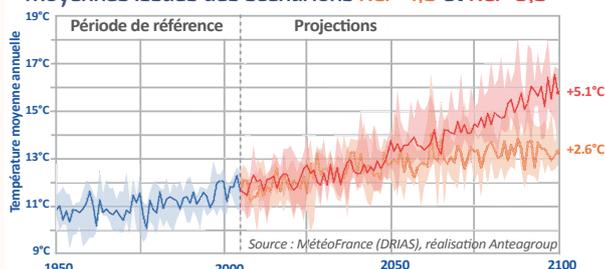
et nationaux (porteurs de SAGE, Météo France, INRAE...). L'EPTB Vienne, qui fait partie de ce consortium, assure notamment la maîtrise d'ouvrage d'une étude prospective sur le changement climatique à l'échelle du bassin de la Vienne aux horizons 2050, 2100.

## Projections pour 2050

### > Importante augmentation des températures

+1,6°C à + 2,2°C selon le scénario RCP 4.5\* à horizon 2050 (par rapport à 1976-2005).

Evolution des projections climatiques des températures moyennes issues des scénarios RCP 4,5 et RCP 8,5



\* différents scénarios reflétant l'émission de gaz à effet de serre (les scénarios RCP : Representative Concentration Pathway)

- RCP 4.5 : scénario avec stabilisation des émissions de gaz à effet de serre puis baisse à partir de 2050

- RCP 8.5 : On ne change rien. Les émissions de GES continuent d'augmenter au rythme actuel. C'est le scénario le plus pessimiste.

### > Une évolution pluviométrique plus marquée selon les saisons.

Plus de pluie en hiver et moins en été.

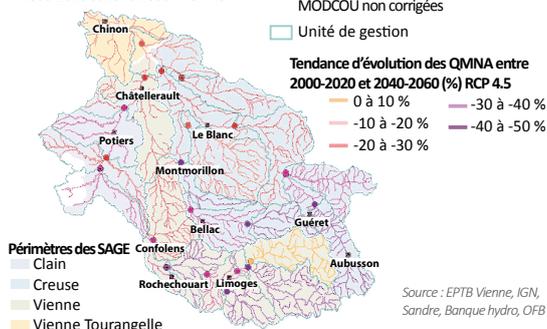
Un signal d'intensification des pluies et de modification saisonnière est identifié en climat futur.

### > Importante tendance à la baisse des débits d'étiage

Les projections RCP 4.5 font état d'une baisse souvent supérieure à -30%, -40% à l'horizon moyen (2040-2060) et de -47% à -65% à l'horizon lointain (2080-2100) par rapport à 2000-2020.

### Tendance d'évolution des QMNA entre 1990-2020

Comparaison du QMNA moyen 2000-2020 et 2040-2060 - RCP 4.5



### > Approfondir les connaissances pour évaluer l'évolution des niveaux des nappes

Aucune évolution majeure n'est pour l'instant identifiée car la période de recharge peut-être favorisée par la modification du régime des précipitations mais les connaissances restent à approfondir notamment sur les relations nappe/rivière.

## Retour sur le 2<sup>ème</sup> séminaire Eau & Climat du 21 juin 2022

Le partage des connaissances se fait également grâce à l'organisation de séminaires.

Ainsi, l'EPTB Vienne a réuni une seconde fois les acteurs du territoire (une centaine de participants) le 21 juin à Montmorillon pour présenter les résultats de l'étude, les points essentiels du rapport du GIEC et la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de l'EPTB Vienne.

Un retour d'expérience relatif à des projets d'adaptation au dérèglement climatique a aussi été présenté par la Communauté Urbaine de Grand Poitiers.



Séminaire Eau et Climat

Les résultats de cette étude seront mis à disposition des acteurs locaux et seront également mis en ligne pour faciliter la diffusion de la connaissance.

En réponse à ces évolutions, l'EPTB Vienne met en œuvre et promeut différentes actions visant la réalisation d'économies d'eau et d'aménagements de l'espace plus résilients (<https://www.eptb-vienne.fr/-Adaptation-au-changement-.html>).

En outre, un travail spécifique sera entrepris avec la CLE du SAGE Vienne portant sur la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire.



# LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES INONDATIONS SUR LE TERRITOIRE « VIENNE-CLAIN »

## Le PAPI Vienne aval

Dans le cadre de la Directive Inondations un **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** est mis en œuvre sur la Vienne aval.

Ce programme, coordonné par l'EPTB Vienne associe **6 porteurs de projets (dont l'EPTB)** sur la période 2018-2022 : la CA. Grand Châtelleraut, la ville de Châtelleraut, la DDT Vienne, le Département de la Vienne, le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA).

Il est composé de **20 actions** comme par exemple :

- L'identification et l'analyse du fonctionnement des zones d'expansion de crue ,
- Le recensement et la pose de repères de crue ,
- Une étude sur la réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des établissements publics ,
- Le développement d'un plan de gestion des ruissellements.

## La stratégie inondation Vienne-Clain

Dans la continuité de la démarche, l'élaboration de la **Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) Vienne-Clain** a été orchestrée en 2021/2022 par l'EPTB Vienne.

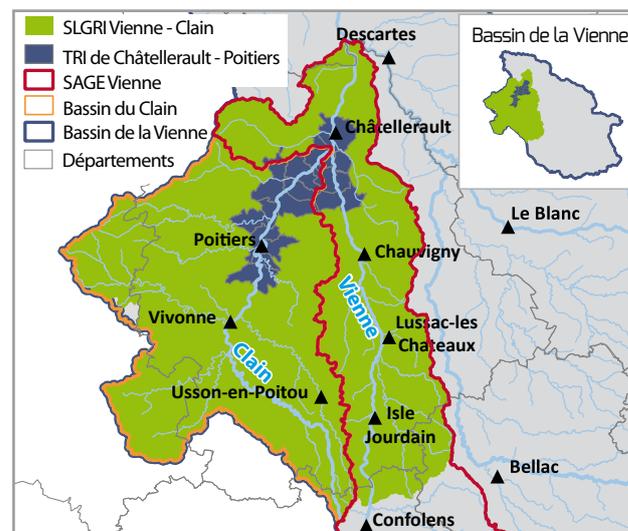
Elle s'étend sur environ **250 communes** réparties sur 13 Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), 5 départements, 2 régions, pour une surface d'environ **5 400 km<sup>2</sup>**.

### Elaboration de la stratégie

La première étape de l'élaboration a permis de dresser un **diagnostic complet du risque inondation**, validé par le Comité de pilotage le 8 octobre 2021. L'étape suivante a consisté à élaborer, en concertation avec les parties prenantes, les **mesures à mettre en œuvre pour réduire ce risque** (réduction de la vulnérabilité, gestion des aléas, alerte et gestion de crise...).

Dans cette perspective, des **ateliers** ont été organisés par l'EPTB Vienne en octobre 2021 réunissant au total 70 participants (élus, usagers, services de l'Etat). Les productions issues des échanges ont été traitées, analysées et ordonnées pour qu'elles contribuent à l'écriture de la Stratégie.

## Carte du territoire de la SLGRI Vienne-Clain



## Le diagnostic

Ainsi, le diagnostic démontre notamment que **le territoire de la Stratégie est vulnérable aux inondations** car par exemple : 10 500 personnes sont concernées par une inondation centennale (1 « chance » sur 100 de se produire tous les ans), ainsi que 5 600 emplois, 6 800 logements, 34 établissements sensibles, 13 établissements utiles à la gestion de crise (...).

**La Stratégie définit ensuite 10 orientations déclinées en 22 dispositions.**

## Le PAPI : outil opérationnel de la Stratégie inondation

Les dispositions de cette Stratégie inondation ont vocation à être déclinées via le PAPI Vienne-Clain actuellement en cours d'élaboration. Afin de recenser les actions qui le composeront, un appel à projets est en cours entre le 9 mai et le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Il permettra également de mobiliser des financements tels que les fonds Barnier ou des fonds européens.

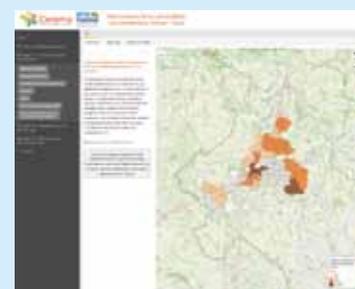
*En savoir plus sur la gestion des inondations :*  
<https://www.eptb-vienne.fr/-Inondations-.html>

## L'observatoire sur la vulnérabilité aux inondations

L'EPTB Vienne en partenariat avec le CEREMA\*, a développé un **observatoire de la vulnérabilité en ligne**. Il couvre, dans un premier temps, les 11 communes du PAPI Vienne aval additionnées des communes de Grand Poitiers.

L'accès « grand public » permet à chacun de **visualiser l'état de la vulnérabilité à partir d'indicateurs** agrégés à la commune : population, emploi, coût des dommages, etc. En parallèle un accès « expert » est mis en place avec les partenaires techniques pour faciliter les échanges de données.

\*Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement



<https://obs-inondation.eptb-vienne.fr/>

# LES ACTUALITÉS DU BASSIN...

## Réalisation d'études sur le ruissellement

Le ruissellement correspond à l'eau de pluie qui s'écoule à la surface du sol et en dehors des cours d'eau. Il peut avoir des avantages (alimentation des plans d'eau et des rivières...) mais également des inconvénients (inondation, érosion des sols, déplacement des polluants...).

### Vienne aval :

Le SMVA a mené une étude en 2020-2021 sur le territoire du PAPI Vienne aval afin d'une part de déterminer les zones soumises au ruissellement et d'identifier les secteurs inondables ou soumis à l'érosion. D'autre part, des actions et aménagements basés sur des méthodes « douces » ou « fondées sur la nature » ont été proposées.



Ruissellement - SMVA

### Vienne médiane :

Afin de mieux appréhender l'enjeu inondations sur le territoire de l'EPAGE-SABV, une enquête auprès des communes a été initiée afin de réaliser un état des lieux des phénomènes d'inondations connus (débordement de cours d'eau, présence de zones d'expansion de crues, ruissellement, risque de rupture de digue d'étangs avec une route sur digue...) et des enjeux associés. En parallèle, une étude d'analyse cartographique a été réalisée avec le concours de Charente

Eaux afin d'établir des cartes thématiques (vulnérabilité, érosion potentielle des sols...). Un zonage « Ruissellement et Inondation » a ainsi été défini sur le territoire de l'EPAGE et les masses d'eau ont été classées suivant un niveau d'enjeu. Des actions adaptées ont aussi été proposées dans le cadre des CTMA portés par l'EPAGE pour la période 2023-2028.

## Accompagnement des collectivités aux économies d'eau

L'EPTB Vienne propose en 2022 et 2023, avec le concours d'un prestataire, un accompagnement des communes et intercommunalités souhaitant mettre en place une démarche d'économie d'eau et qui ont été sélectionnées au regard de leur sensibilité vis-à-vis de la ressource.

Cette assistance externalisée est supervisée par l'EPTB Vienne qui assure la maîtrise d'ouvrage de la prestation.

L'objectif est de sensibiliser les collectivités volontaires aux économies d'eau et, sur la base d'un diagnostic in situ, de dresser un plan détaillé d'actions portant sur les équipements ou les pratiques pour réduire les consommations d'eau au niveau des équipements publics (bâtiments, espaces verts, infrastructures de sport). Un plan de communication sera également proposé pour sensibiliser les élus et la population.



Sanitaires publics

## Etude sur les têtes de bassin

L'EPTB Vienne et le BRGM mènent, depuis 2020 et pour une durée de 5 ans, un programme de Recherche & Développement visant à étudier les fonctions hydrologiques des têtes de bassin de la Vienne (territoire du contrat Sources en action).

Le volet 1 de l'étude, qui a permis de caractériser le territoire (géologie, pédologie, hydrologie, occupation des sols, météorologie, indices hydro-morphologiques), constitue un outil d'aide à la décision pour la sélection de 25 sites représentatifs de diverses typologies, et qui feront l'objet d'équipements pour des mesures de débits et piézométriques.

Les données acquises au cours du programme vont nourrir le bilan et diagnostic du contrat Sources en action en vue de la reprogrammation d'un 3<sup>ème</sup> contrat (2024-2029).

## Etude HMUC sur les territoires des SAGE Vienne et Vienne Tourangelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027, et en cohérence avec les conclusions du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a lancé un appel à manifestations pour faciliter la généralisation des analyses HMUC. Une enveloppe de 5 millions d'euros est ainsi mobilisée par l'agence de l'eau et l'État pour financer à 100 % ces études sur les dépenses éligibles.

L'EPTB Vienne, qui a candidaté pour réaliser une étude HMUC sur les territoires des SAGE Vienne et Vienne Tourangelle, figure parmi les lauréats de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

## La lettre du SAGE Vienne

**EPTB Vienne**  
Établissement Public  
Territorial de Bassin

20, rue Atlantis  
Parc ESTER Technopole  
87068 Limoges Cedex  
Tel : 05 55 06 39 42  
[www.eptb-vienne.fr](http://www.eptb-vienne.fr)

Directeur de la publication :  
Benoît SAVY, Président de la CLE  
du SAGE Vienne

Rédaction : EPTB Vienne  
Illustrations : EPTB Vienne, sauf  
mention particulière

Impression : Graphicolor  
1050 exemplaires sur papier  
recyclé

Financé par



Le projet LIFE Eau&Climat (LIFE 19 GIC/FR/001259)  
a reçu un financement du programme LIFE de l'Union européenne.



Fonds de  
Prévention des  
Risques Naturels  
Majeurs (FPRNM)  
ou fonds Barrière